

Les Nouvelles

de Bouffémont



APPLICATION



PanneauPocket

**L'info municipale
dans votre poche**

VIE MUNICIPALE

Covid-19 : la campagne
de vaccination se poursuit.
page 3

VIE ASSOCIATIVE

Un nouvel espace consacré
à la vie associative.
page 6

BIEN VIVRE ENSEMBLE

TOP 4 des bonnes résolutions
pour 2021.
page 8



Au moment où j'écris ces lignes, la météo joue au yo-yo alternant douceur et pluie avec froid et neige. Les services techniques ont dû saler un samedi et un dimanche, répandant environ quatre tonnes de sel sur la chaussée.

La situation sanitaire demeure préoccupante en Ile-de-France et particulièrement dans le Val-d'Oise. Notre Carnaval prévu le 27 mars s'annonce très hypothétique !

La vaccination est donc indispensable pour faire reculer l'épidémie. Nous avons mis en place, avec la communauté d'agglomération, un service supplémentaire (voir p.3) qui a parfaitement fonctionné... tant qu'il y a eu des vaccins disponibles ! Tout s'est arrêté rapidement dans les trois centres de vaccination du territoire. Les candidats sont mis sur une liste d'attente qui s'allonge. La plateforme Keldoc peut les renseigner mais ne peut accélérer la disponibilité des doses, qui devrait enfin intervenir vers la mi-février.

Garder les écoles ouvertes dans de bonnes conditions est un impératif, surtout la restauration, qui demande beaucoup d'efforts d'organisation (et financiers) pour mettre en place les différents protocoles qui se complexifient.

Les prochains conseils municipaux seront consacrés principalement au budget. Celui-ci sera marqué bien sûr par les dépenses induites par le contexte sanitaire et l'incertitude sur les dotations et subventions de l'État, donc par une certaine prudence, même si notre endettement est bien maîtrisé, et sans augmentation d'impôts.

Deux axes principaux : l'entretien du patrimoine et de la voirie qui nécessitent des travaux urgents et un effort de rattrapage, ainsi que la transition écologique que nous accélérons. Nous lançons l'étude pour l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques. Financé en totalité par le SIGEIF, c'est un investissement neutre pour la ville. En lançant l'opération maintenant, nous pouvons espérer leur installation dès cet automne.

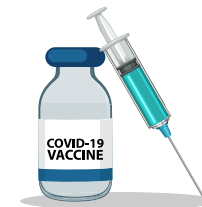
Nous avons reçu une demande pour la pose d'une antenne relais de téléphonie. Quoi qu'on en pense, en termes de santé publique, de modèle de développement, ou d'esthétique, ces antennes sont d'intérêt stratégique national et le maire n'a pas le pouvoir de s'y opposer. La jurisprudence confirme que la réglementation relève d'une police spéciale des communications électroniques, détenue par l'État, confiée à l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (l'Arcep), ainsi qu'à l'Agence Nationale des Fréquences (Anfr). Il est légitime que la collectivité choisisse l'implantation la moins impactante (l'antenne Orange avait ainsi été implantée sur le parking de la gare), et encaisse les loyers d'occupation de domaine public. L'antenne recevra des équipements Bouygues, voire d'autres opérateurs et sera édifée non loin de celle-ci, au fond du parking.

En communication vous saurez tout ci-dessous sur l'application simple et efficace qui est mise gratuitement à votre disposition. En même temps, nous lançons la refonte complète du site Internet de la ville, pour le moderniser et le rendre plus attrayant. On avance !

Bien à vous.
Votre Maire,
Michel LACOUX

SANTÉ

Covid-19 : la campagne de vaccination se poursuit



La campagne de vaccination contre la Covid-19 a débuté en France le 27 décembre 2020. Elle se poursuit selon le calendrier recommandé par la Haute Autorité de Santé.

Les principes de la vaccination : gratuité, liberté et sécurité

La vaccination est gratuite pour tous. Elle n'est pas obligatoire et repose sur une décision partagée entre le patient et son médecin. La vaccination se fait dans le strict respect des règles qui encadrent l'utilisation des produits de santé en France.

Pourquoi se faire vacciner ?

Pour acquérir une immunité qui évite d'être atteint par la Covid-19, une seconde injection 25 à 28 jours plus tard renforce cette immunité. C'est par la vaccination que certaines maladies mortelles ont disparu ou quasiment disparu (Variole, Poliomyélite,...). Cependant cela ne signifie pas pour autant qu'il faille relâcher ses efforts. Tant que le virus circule, il faut continuer à respecter les gestes barrières. Se faire vacciner, c'est aussi réduire les hospitalisations et soulager le personnel hospitalier épuisé par ces mois de lutte incessante pour notre santé.

Qui sera vacciné et quand ?

Le déploiement de la vaccination se fait progressivement avec une priorité donnée aux publics les plus vulnérables au virus, ainsi qu'aux professionnels de santé et du secteur médico-social. Depuis le 18 janvier les personnes âgées de 75 ans et plus vivant à domicile peuvent se faire vacciner, ainsi que les personnes très vulnérables (sur ordonnance médicale). La prochaine tranche concernera les personnes âgées de 65 à 74 ans.

Comment s'organise la vaccination des Bouffémontois(e)s ?

En principe, les personnes concernées par la vaccination reçoivent un courrier de la CPAM les invitant à se rendre dans un centre de vaccination. La Communauté d'Agglomération Plaine Vallée organise la campagne de vaccination des habitants des 18 communes du territoire, en coordination avec les maires. Le projet est mené avec l'ARS, la Préfecture du Val-d'Oise et la DAC santé. Malheureusement, les centres de vaccination sont dépendants des livraisons des doses vaccinales par la Communauté Européenne, il se peut donc que les prétendants à la vaccination doivent patienter encore quelques temps. Mais

EN CHIFFRES

Les seniors bouffémontois
(INSEE - Recensement 2017)

443 bouffémontois sont âgés de 75 ans et plus (7% de la pop. totale).

789 bouffémontois sont âgés de 60 à 74 ans (12,6% de la pop. totale).

Les 3 centres de vaccination du territoire Plaine Vallée

- **Enghien-les-Bains** (95880)
Salle des Thermes (Parking réservé et gratuit).
- **Montmorency** (95160)
Salle municipale - 3 Avenue Foch
- **Saint-Brice sous Forêt** (95350)
Salle municipale - 5 bis rue de la forêt

Prise de rendez-vous sur **KelDoc** ou par ☎ à la Cellule communale

qu'ils soient assurés que lorsqu'ils sont recensés et enregistrés, ils seront appelés pour se voir fixer un rendez-vous. Pour tout renseignement, se faire aider dans la prise de rendez-vous, ou pour signaler son incapacité à se déplacer, vous pouvez contacter la cellule communale.
Cellule communale - Bouffémont
Pascale Bergé-Fourrez ☎ 01 39 35 25 24

Joël BOUSSEAU
Adjoint Culture et Animation globale
Référént communal santé
✉ jbousseau@ville-bouffemont.fr

COMMUNICATION

Application PanneauPocket
L'information dans votre poche

NOUVEAU

La communication de votre ville s'enrichit d'un nouveau support. La Mairie vous présente une application mobile qui vous permettra de recevoir gratuitement de l'information municipale sur votre smartphone ou votre tablette (fonctionne aussi sur ordinateur).

Recevez en direct les infos et alertes de la Mairie

Où que vous soyez, vous pourrez recevoir les informations et les alertes diffusées par la Mairie : événements, infos travaux, alertes météo, etc. Les messages peuvent inclure des liens actifs permettant d'aller sur un site web pour plus d'informations sur un sujet et de contacter directement un service par téléphone ou courriel.

C'est gratuit, simple et anonyme

Chacun peut télécharger dès à présent l'application gratuitement, sans compte à créer (aucune donnée personnelle ne sera collectée).

Mode d'emploi

1 Il vous suffit de télécharger l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur :



2 Ouvrez PanneauPocket et désignez Bouffémont en favori en cliquant sur le cœur ❤️ situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Pour toute question, aide à l'installation ou utilisation de l'application :

Service Communication
☎ 01 39 35 85 85
✉ communication@ville-bouffemont.fr



Jocelyn JEAN LOUIS
Conseiller municipal, délégué au Numérique et Veille technologique
✉ jjeanlouis@ville-bouffemont.fr

ENVIRONNEMENT

Forêt surveillée, forêt protégée

La forêt couvre 60% du territoire de notre ville. Elle fait donc l'objet d'une grande attention de la part de la municipalité et d'échanges réguliers avec l'Office Nationale des Forêts (ONF).

Des coupes franches sur la RD 44 entre Bouffémont et Chauvry

Cet automne, la partie de forêt située entre Bouffémont et Chauvry a fait l'objet d'importantes coupes qui ont provoqué une vive émotion. Elles étaient justifiées par la maladie de l'encre et la dangerosité d'arbres malades. L'ONF informe que de nouvelles plantations sont prévues.



Notre forêt bientôt classée "Forêt de protection"

L'ONF informe que le classement de notre forêt en "Forêt de protection" se fera au cours de l'année 2021. Ce statut permet notamment une forte protection vis-à-vis du foncier, puisqu'il interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation des sols de nature à compromettre la conservation ou la protection des boisements et garantit ainsi la pérennité de l'état boisé.

www1.onf.fr/enforet/montmorency



Joëlle POTIER
Adjointe à la Transition écologique
✉ jpotier@ville-bouffemont.fr

EN BREF...

RENTREE 2021/2022

Les inscriptions scolaires sont ouvertes

Pour la première rentrée à l'école des enfants nés en 2018, les parents doivent procéder à une inscription, auprès du service Scolaire. Sur rendez-vous par téléphone ou courriel et sur présentation des documents suivants :

- Livret de famille ou acte de naissance
- Justificatif de domicile
- Carnet de santé de l'enfant
- Attestation CAF

Service Scolaire - Mairie
45 rue de la République
95570 Bouffémont
☎ 01 39 35 85 87
✉ inscription@ville-bouffemont.fr

EMPLOI

Permanence Plaine Vallée

Une conseillère emploi vous reçoit sur rendez-vous les jeudis et vendredis de 9h à 12h à l'Espace Eiffel de Bouffémont

Permanence Emploi Plaine Vallée
Espace Eiffel - 2 bis rue Eiffel
☎ 01 30 10 91 40
✉ oballini@agglo-plainevallee.fr
emploi-plainevallee.fr

JEUNESSE

Mission Locale : une antenne à Bouffémont

La Mission Locale Vallée de Montmorency s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés et jusqu'à 30 ans de Bac+2 à Bac+5. Elle propose un soutien dans toutes les démarches liées à l'orientation professionnelle, à l'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits et à la citoyenneté. Accueil sur RDV.
ISBA - allée de la Gare
☎ 01 39 35 29 64
✉ equipe@mlvm.asso.fr
mlvm.asso.fr

PERMANENCE

Pour rencontrer vos élus

Vous souhaitez rencontrer le maire ou un élu ? Prise de RDV auprès du Secrétariat.
Secrétariat du Maire et des Elus
☎ 01 39 35 43 80
✉ secretariat.maire@ville-bouffemont.fr

POINT TECHNIQUE

Intempéries : les services municipaux sont prêts

A chaque saison ses joies et ses déconvenues. En cette période hivernale, les services techniques sont sur le qui-vive pour activer à tout moment le Plan de déneigement.

Étapes du Plan de déneigement

1. Surveillance météo

Les services techniques planifient et organisent leur intervention en fonction des conditions climatiques.

2. Mobilisation des agents 24h/24 et 7j/7

Deux agents interviennent au moment des intempéries le soir et le week-end, avant d'être rejoints par toute l'équipe technique en journée.

3. Salage des axes prioritaires

Sont ensuite traités les axes permettant de maintenir l'activité économique et sociale (axes secondaires), puis les autres voies.

4. Salage des abords des écoles et des bâtiments communaux

En parallèle avec l'étape 3.



MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

- 30 t. de sel en réserve
- 1 saleuse
- 1 lame montée sur une chargeuse (en photo)
- 2 agents d'astreinte 24h/24 et 7j/7
- + toute l'équipe aux heures ouvrées

Neige et verglas : qui traite quoi ?



Les Autoroutes : État et sociétés d'autoroutes.



Les Routes Nationales (RN) : État.



Les Départementales : Département.



Les voies Communales : Communes et EPCI.

Le savez-vous ?

Les habitants ont aussi des obligations

Pour la sécurité des piétons, tout habitant est tenu de débayer le trottoir longeant son habitation sur deux mètres de large minimum.

Arrêté municipal N°31-01-2003



Julie Rouzier, DST

Bienvenue à la Directrice des Services Techniques (DST)

Une arrivée très attendue par la municipalité et l'équipe des services techniques.

Julie Rouzier, 43 ans a pris ses fonctions en janvier dernier, forte d'une expérience à un poste similaire (Gros-lay) et de 15 années passées à Deuil-la-Barre dans différents domaines techniques. Les responsabilités et le travail ne lui font pas peur. En plus de la gestion des équipes techniques, de l'urbanisme, de l'informatique

" Mon rôle est de traduire les orientations fixées par la municipalité et de conseiller les élus dans leurs projets "

et des missions quotidiennes, deux dossiers prioritaires lui sont confiés :

- La rénovation du patrimoine (bâtiments communaux et voirie). Après un état des lieux détaillé, les travaux prioritaires pourront commencer.
- La rénovation énergétique des bâtiments communaux.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Sécurité : Prendre la mesure de la situation

Malgré les événements récents, Bouffémont n'est pas une ville particulièrement marquée par l'insécurité.

Mais au même titre que la liberté, la sécurité est un droit pour tous qui doit être préservé.

Une communication étroite entre le maire et la gendarmerie

Au titre de ses pouvoirs de police, le maire est tenu informé par la gendarmerie, quasiment en temps réel, des affaires de sécurité publique et des interventions menées dans la commune. Les échanges permettent de constater les évolutions et de prendre des mesures en matière de prévention.

Des moyens mis à disposition par l'intercommunalité

Le transfert de la compétence de tranquillité publique à l'intercommunalité a permis aux villes de s'équiper de caméras de surveillance, gérées 24h/24 par le centre de supervision urbain (CSU). Elle seront remplacées par de nouvelles, bien plus performantes pour prévenir des faits, intervenir en temps réel, résoudre des enquêtes et éviter des dégradations de biens, publics comme privés.

Le troisième policier municipal a été recruté fin janvier, son renfort permettra une présence plus affirmée sur notre territoire.



Vers le Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

En janvier, les altercations répétées entre mineurs, causant des blessés (légers) ont fait l'objet d'une étroite surveillance de la part de la municipalité. Ces événements ont donné suite à des mises en garde à vue pour certains et à des convocations devant le Juge pour enfants pour d'autres. Devant la répétition et la gravité des faits, le maire a pris l'initiative de réunir en urgence d'un groupe de travail avec les maires concernés, la gendarmerie, les polices municipales, les directions d'établissements scolaires, l'association de prévention IMAJ et le service jeunesse pour échanger des informations, croiser les expériences et préparer les actions de nature à ramener le calme. Ce sont les prémices à la création du Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) projeté par le maire et les élus, dont la pertinence n'est pas discutable.

La tranquillité publique est en jeu ; la protection de la jeunesse et sa sécurité également. Michel Lacoux

FINANCES LOCALES

Zoom sur le calendrier budgétaire

Le budget communal prévoit et autorise toutes les recettes et dépenses de la collectivité pour l'année civile.

Il est préparé par le maire en collaboration avec les services.

Il doit être voté chaque année par le Conseil Municipal, en équilibre réel et avant la date du 15 avril (loi n°2012-1510 du 29/12/2012).

A Bouffémont, le budget sera voté le jeudi 25 mars 2021.



Les comptes-rendus sont consultables sur : ville-bouffemont.fr

Les étapes budgétaires à venir :

La municipalité et les services travaillent sur le budget depuis la mi-septembre. Les prochaines étapes sont les suivantes :

- ☑ Jeudi 11 février : Conseil Municipal **Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)**.
- ☑ Mardi 16 mars : Commission des finances **Le Compte Administratif (CA) 2020 et le Budget primitif 2021**.
- ☑ Jeudi 25 mars : Conseil Municipal **Vote du budget**.

EN BREF...

VIE ÉCONOMIQUE

Bienvenue aux nouvelles activités

Bienvenue à M. Bassouri El Manssoud, repreneur de la Boulangerie de la Gare. Pains, viennoiseries et pâtisseries feront votre régal. Horaires d'ouverture : Du mardi au vendredi de 6h30 à 20h Samedi de 7h à 20h Dimanche de 7h à 18h30
Boulangerie de la Gare
7 allée de la Gare

NOUVEAU

Ouverture prochaine d'une Grainothèque

La bibliothèque, avec la participation de plusieurs associations, lance la création d'une Grainothèque. Celle-ci doit permettre aux habitants d'échanger leurs graines de légumes, fruits, aromates et fleurs. A découvrir en mars 2021 ! Pour tout renseignement :
Bibliothèque - Centre culturel
1 rue Jean-Baptiste Clément
☎ 01 39 91 92 18

CENTRE SOCIAL

Reprise progressive des activités

Le Centre social avait dû suspendre ses activités à l'attention des adultes, en raison de la crise sanitaire. Fin janvier, les ateliers suivants ont pu reprendre avec des protocoles adaptés : Alphabétisation • Jeux de société/Scrabble • Sophro./Bien-être. Pour tout renseignement :
Centre social - Espace Eiffel
2 bis rue Eiffel
☎ 01 39 91 20 07

CIRCULATION

Dossier :

Rue de la République

Signalée comme dangereuse et bruyante par les riverains, la municipalité a saisi les services compétents du département pour trouver des solutions. Un diagnostic a commencé avec un comptage des véhicules. Le maire a en parallèle pris un arrêté interdisant la circulation des véhicules de 3,5T mais sur toute la commune. La municipalité est actuellement en attente du contrôle de légalité. A suivre.

Un nouvel espace consacré à la vie associative

Comme d'autres secteurs, celui de la vie associative a connu depuis 2020 son lot de déconvenues en raison de la crise sanitaire.

Les responsables associatifs, comme les adhérents, ont dû faire face à beaucoup d'adaptation et de changements dans les protocoles, les plannings, etc.

Clubs et Associations, réservez votre stand sur la place du marché

Pour soutenir le secteur associatif la municipalité met à disposition de tous les clubs et associations de la commune

un espace dédié, chaque samedi matin sur la place Vauban pendant le marché.

Les associations sportives, culturelles, sociales, scolaires, ... disposant d'un siège à Bouffémont et souhaitant se faire connaître, promouvoir leurs activités, organiser des ventes ou autre, sont les bienvenues.

Toute demande de réservation et de matériels (barnum, tables, chaises, grilles d'affichage,...) peut être faite au cours de la semaine précédant la permanence, le vendredi matin au plus tard, auprès de M. Poisson.



Guillaume POISSON
1^{er} Adjoint aux Associations, Sport Jeunesse et Prévention
✉ gpoisson@ville-bouffemont.fr



A l'image des Incroyables Comestibles (en photo), les clubs et associations bouffémontois peuvent tenir une permanence sur la place Vauban le samedi pendant le marché.

La Tribune Expression libre des groupes d'opposition municipale

Vivre à Bouffémont

Le groupe Vivre à Bouffémont et ses 4 conseillers municipaux souhaitent à tous les bouffémontois une très belle année 2021, sereine, apaisée et porteuse d'optimisme. Nous avons tous hâte de tourner la page de 2020, cette année de pandémie mondiale avec son cortège de conséquences : santé, difficultés économiques, séparation avec nos proches. Nous avons une pensée pour les bouffémontois qui ont été touchés par la maladie ou pire, qui ont perdu un proche. Il nous faut continuer à être prudents, pour nous et pour les autres. Le virus ne fait pas de politique, et il n'y a qu'une manière de l'éradiquer, c'est la vaccination. Dans notre ville, le maire et l'équipe municipale gèrent « au petit bonheur la chance » les affaires de la ville dans un climat certes compliqué. Aucun projet ni vision pour l'avenir n'émanent de cette équipe construite sur le passé. Notre ville pourra t'elle tirer profit des opportunités du plan de relance ? Ce n'est pas le courage ou l'initiative qui dominent : après l'abandon du forum des associations, nos anciens ont dû se contenter pour clore cette année calamiteuse d'une pochette noire avec 2 masques jetables... Quant à la sécurité, il semble que la majorité municipale soit toujours dans le déni de la réalité. L'équipe de Vivre à Bouffémont sera toujours à vos côtés pour prendre soin du Bouffémont que nous aimons.

Bouffémont Autrement

Au moment d'écrire cette tribune, nous nous apercevons d'une chose : alors que la municipalité laisse planer un grand silence sur ses actions, en réalité il se passe beaucoup de choses à Bouffémont. Oublions l'insécurité, les bagarres, les « bandes » qui circulent, les tirs au mortier... Faisons comme s'il était normal de se prétendre humanistes et écologistes, et de livrer des masques conditionnés dans des boîtes en plastique à nos seniors... Pour leur Noël ! Laissons de côté le fait que nous, Bouffémont Autrement, avons décoré la ville avec nos ressources, et que la mairie, pourtant d'accord, a fait arracher et jeter nos décors, sans courtoisie. Concentrons-nous plutôt sur ces projets dont on ne sait rien. La circulation routière d'abord : où en est la réflexion sur la rue de la République ? Avec 45 nouveaux logements, comment la municipalité va-t-elle éviter l'engorgement des voitures rues J. Ferry et F. Mitterrand ? Evoquons l'agrandissement du foyer L. Fievet... Pourquoi est-ce que personne n'en a entendu parler, pas plus les bouffémontois que les riverains voisins ? Que devient le projet de site touristique du Haras au village ? Grâce à notre tribune, les réponses viendront peut-être... Et d'ici là, prenez soin de vous.

Changeons d'Air à Bouffémont - CAB

L'année 2020 a été éprouvante. Bouffémont n'a pas changé d'air et demeure toujours gouvernée par la même équipe apathique et toujours idéologisée dans un contexte sanitaire effroyable. La crise sanitaire et ses suites ont changé nos vies sans rien changer aux cycles paniques-négligences qui dominent dans celles-ci. En ce début d'année, la violence urbaine reprend avec vigueur à Bouffémont. Notre ville est devenue un lieu privilégié de rencontres des bandes rivales et une plateforme de trafics divers. A quoi sert la Police Municipale invisible qui coûte plus de 100000€ ou encore IMAJ, l'association subventionnée par la commune ? Le prochain budget va-t-il servir à améliorer le quotidien des habitants, l'intégration des nouveaux arrivants, la redynamisation du commerce de proximité ? Voici enfin le vaccin-antidote mais à Bouffémont on ne sait pas concrètement ce que fait la commune pour informer et aider les habitants. Malgré tout, nous vous souhaitons une année débarrassée du COVID avec une pensée pour les Bouffémontoises et Bouffémontois qui sont partis dans la tempête. Votre opinion compte, nous en sommes le relai, contactez-nous à : Changeons.d.air.a.Bouffémont@gmail.com



ILLUMINATION PLACE VAUBAN



ILLUMINATION ALLÉE DE LA GARE



MARCHÉ DE NOËL ALIMENTAIRE ET MUSICAL



Menu

- Aiguillettes de poulet et marinade aux cépes ou Filet de pois aux cépes
- Gratin dauphinois
- Bûche au chocolat
- Clementine
- Jus d'orange



REPAS DE NOËL À LA CANTINE

571 écoliers de maternelle et d'élémentaire étaient inscrits à la cantine pour le repas de Noël.



DISTRIBUTION DE CADEAUX AUX ÉCOLIERS

La municipalité et l'OMCA ont gâté les enfants en l'absence du traditionnel spectacle de fin d'année. Chocolats et livres leur ont été remis en classe par des élus municipaux et des bénévoles.



Les commerçants ambulants étaient au rendez-vous, malgré une météo défavorable. Merci à eux ainsi qu'aux visiteurs. Pendant que le groupe Kif Orkestra réchauffait les cœurs, le Père Noël faisait sa tournée en calèche, au son de la Batucada.



LE NOËL DES TOUT PETITS

La Maison de la Petite Enfance s'est adaptée pour organiser la fête de Noël des petits. Enfants et parents ont été conviés successivement à venir retirer un cadeau et à poser pour une photo dans un joli décors.

Les membres de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ont fabriqué puis installé, des décorations de Noël réalisées à 100% avec des déchets et matériaux de récupération. On valorise !



DÉCORATIONS DE NOËL



TOP 4 DES BONNES RÉOLUTIONS POUR 2021

Parmi les bonnes résolutions que nous sommes nombreux à prendre en début d'année, pourquoi ne pas ajouter celles qui contribuent au bien-vivre ensemble ?

1

Déchets

Je sors mes poubelles et mes encombrants aux bonnes dates !

> Je sors mes bacs, mes encombrants et mes déchets verts la veille au soir précédent le jour de collecte, sur le trottoir, sans gêner le passage des piétons.

Calendrier de collecte 2021 et adresses des déchèteries sur : www.sigidurs.fr

Signalez un problème : ☎ 0 800 735 736 (N° gratuit)



2

Stationnement

Je stationne sur les places prévues à cet effet et respecte les règles !

> Je ne gêne pas la circulation des voitures, ni des piétons. Je pense à placer mon disque bleu si je stationne sur les places à durée limitée.

> Je demande ma carte de zone Orange si je prévois de stationner autour de la Gare. Carte gratuite délivrée en mairie (sur justificatif).

☎ 01 39 35 43 83 (Accueil)



3

Taille des végétaux

Je taille les végétaux qui débordent chez mes voisins et sur le domaine public.

> Je taille régulièrement mes haies pour éviter qu'elles empiètent chez mes voisins ou sur le domaine public. En cas d'accident, vous pouvez être tenus responsable.



4

Déjections canines

Je ramasse les déjections de mon animal de compagnie.

> Je ramasse les déjections de mon animal pour le bien-être des piétons et pour éviter la prolifération des microbes.

> Je m'équipe avant chaque promenade du matériel nécessaire et favorise l'utilisation de sachets biodégradables.



A VOS AGENDAS !

Dates susceptibles d'évoluer en fonction des restrictions dues à la crise sanitaire.

Lundi 1^{er} mars

Conférence en ligne (Adulte/Senior)
15h, Centre social

Mardi 2 mars

Collecte Encombrants
A sortir la veille au soir

Lundi 15 mars

Conférence en ligne (Adulte/Senior)
15h, Centre social

Lundi 15 mars

Collecte des végétaux
A sortir la veille au soir

Jedi 25 mars

Conseil Municipal : Vote du budget
20h30 - Centre culturel

Lundi 5 avril

Chasse à l'œuf de Pâques
11h30 - Complexe J.-B. Clément

▶ www.ville-bouffemont.fr

AU FIL DES JOURS

Décès

Micheline BRETEUIL née BENOIT	26/10
Nicole DEWAILLY née GUEUR	30/10
Christian BOUILLY	09/11
Patrick COLLIOT	12/11
Abilio COELHO NETO	13/11
Roger LOCATELLI	22/11
Martine BERTRAND née BERTHEU	23/11
Bernard LIMOUZIN	28/11
Anna FROMAIN née LAFAYE	28/11
Michèle ROUSSAKOVSKI née DOBRENINE	08/12
Agnès FLECHE née ROSSIGNOL	29/12
Colette BRIDIER née ROUYERE	08/01
Antoinette BENOIST née MONTIER	10/01
Renée PAUCHARD née BONDON	10/01

Naissances

Aliénor MATHIEU	09/10
Diangou GANDEGA	11/10
Luna-Jasmine CAMARA	29/10
Gaultier DAMON	01/11
Ethan DIRIL	04/11
Emma MARQUES	12/11
Sofia OUACHRIK	18/11
Mattia GUINOT	01/12
Pablo MERIEN RIGAL	10/12
Maïya BLANCHARD ENGRAND	13/12

